

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau

**PROCÈS-VERBAL de la réunion tenue à 19 h le 11 novembre 2003 au 920, rue Noël-Carter, Sainte-Foy (Québec), à laquelle il y a eu quorum.**

**SONT PRÉSENTS :** Guy Audette, représentant des enseignants  
Carmen Béland, représentante des entreprises  
Hélène Bouchard représentante des organismes socio-communautaires  
Nathalie Gauthier, représentante des entreprises  
Cathy Gagnon, représentante du personnel de soutien  
Manon Jobin, représentante des organismes socio-économiques  
Dereek Kimmel, représentant des élèves  
Isabelle Myrand, représentante des PNE  
Jean-François Roy, représentant des enseignants  
Christian Viau, représentant des élèves

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** Réjean Hudon, directeur  
Pierre Bélanger, directeur adjoint  
Florian Carbonneau, adjoint administratif

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Ouverture de la séance à 19 h et vérification du quorum par la présidente du conseil, Mme Nathalie Gauthier.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

C.E. 008-03-04 Mme Nathalie Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Mme Carmen Béland propose l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2003**

Les membres du conseil conviennent à l'unanimité de fusionner les points 3 et 4 de l'ordre du jour. Mme Manon Jobin fait la lecture du procès-verbal.

C.E. 009-03-04 Mme Manon Jobin propose l'approbation du procès-verbal. Il est approuvé à l'unanimité.

#### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

*Point 5. Élection à la présidence, à la vice-présidence, à la trésorerie et désignation au secrétariat du conseil d'établissement.*

M. Réjean Hudon explique qu'en raison de l'absence de Mme Marie-Claire Giroux, en congé de maternité, Mme Cathy Gagnon a été élue par les employés(es) de soutien pour les représenter au C.E. et il la désigne comme secrétaire selon les modalités déjà présentées dans le procès-verbal de la rencontre du 21 octobre 2003 .

*Point 7. Adoption du calendrier des rencontres et aperçu des dossiers à traiter.*

Le calendrier qui avait été déposé a été modifié. Comme la majorité des documents de la C.S. ont été déposés ce soir, Mme Carmen Béland propose qu'on laisse tomber la réunion du 9 décembre. La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Point 9. Budget du C.E.*

M. Florian Carbonneau annonce que la C.S. a déposé un chèque de 473 \$ pour le C.E. Une confirmation du budget de fonctionnement de notre conseil sera demandée à la commission scolaire.

*Point 13. Dénonciation d'intérêt.*

Mme Hélène Bouchard demande si la liste des membres a été mise à jour. Les corrections ont été faites. Elle sera envoyée par courriel à chacun des membres du conseil.

*Point 14. Activité d'inauguration du centre.*

M. Réjean Hudon demande la collaboration des membres de C.E. pour identifier des commanditaires pour l'inauguration. Mme Carmen Béland souligne l'importance de se concerter ce soir, si on veut faire avancer les choses. Les membres intéressés ou qui ont des relations, sont invités à entrer en communication avec M. Réjean Hudon.  
Ce dernier fait un rappel du plan de commandite. Mme Hélène Bouchard demande que les membres du conseil soient mis au courant de l'avancement du dossier de commandites par courriel.

#### **5. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune intervention du public.

**6. DÉPÔT POUR INFORMATION : PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES, CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS**

M. Réjean Hudon dépose et présente au conseil les documents du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et le Cadre d'organisation des services éducatifs.

Dans le Plan triennal, M. Réjean Hudon précise la place occupée par le centre à la page 15 du document.

Dans le cadre d'organisation des services éducatifs, l'annexe 2 nous concerne. De l'information y est diffusée pour informer le public des services que nous offrons et des critères d'admission à nos programmes.

**7. DÉPÔT POUR CONSULTATION : LA LISTE DES ÉCOLES ET LEUR TERRITOIRE DE RECRUTEMENT ET LES CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE POUR 2004-2005**

M. Réjean Hudon fait une brève lecture et commente les documents pour le bénéfice du conseil.

*Liste des écoles et leur territoire de recrutement.*

Nous ne sommes pas vraiment concerné par ce document car le territoire alloué au CFPMB n'a pas de véritable limite.

Mme Manon Jobin propose que le conseil se déclare en accord avec la liste proposée par la C.S.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Les critères d'inscription des élèves du préscolaire, primaire et secondaire pour 2004-2005.*

Comme le document ne nous concerne pas, Mme Hélène Bouchard propose que le conseil laisse le soin aux organismes concernés de faire le retour de consultation.

C.E. 010-03-04 La proposition est adoptée à l'unanimité.

**8. INFORMATION SUR LE PLAN DE COMMUNICATION DU CFPMB**

M. Réjean Hudon dépose à titre d'information et commente pour les membres du conseil les documents intitulés : Plan de communication des Centres de formation professionnelle (CFPMB) et Plan de communication 2003-2004 (La compétence dans tout...partout!).

**9. INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DU CFPMB**

M. Réjean Hudon dépose et commente le document intitulé : « Sorties éducatives ».

Un projet de voyage à New-York pour un groupe de photographie de 2<sup>e</sup> année a également été déposé.

**10. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet.

**11. QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES**

Aucune question ou demande.

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

C.E. 011-03-04 Il est proposé par M. Guy Audette et résolu unanimement de lever l'assemblée à 21h.

**Prochaine séance du conseil, le 27 janvier 2004 à 19 h.**

Réjean Hudon  
Directeur

Nathalie Gauthier  
Présidente